

INITIATION À L'HÉRALDIQUE

d'après des notes prises par

Madeleine DELALOY

HISTOIRE des ARMOIRIES

C'est dans le dernier quart du XII^e siècle que l'on commence à distinguer vraiment l'héraldique du simple symbole ou de la peinture que l'on peut utiliser en décoration ; en effet, les armoiries, pour être considérées comme telles, doivent être héréditaires, transmissibles, et non plus simplement personnelles comme c'était le cas dans les périodes précédentes. Après cette première phase du XII^e siècle – apparition des armoiries – on peut distinguer deux grandes étapes :

1180-1230 : extension de l'usage des armoiries à l'ensemble de la noblesse ; petit à petit, tous les seigneurs de moindre importance, chevaliers, écuyers, vont se doter à partir de la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle d'armoiries personnelles d'abord, puis héréditaires et familiales.

1230-1330 : extension de l'usage des armoiries à l'ensemble des autres classes de la société, qui va prendre une telle ampleur qu'à la fin du XIV^e siècle, et c'est encore plus vrai au XV^e siècle, tout le monde aura le droit à des armoiries. Dans cette troisième phase, vont se doter d'armoiries les femmes, les ecclésiastiques, mais aussi les villes et institutions diverses (universités), viendront ensuite les bourgeois des villes, les corporations, et on trouvera même à la fin du XIV^e siècle des armoiries roturières et des armoiries paysannes.

Les armoiries des villes se développent entre 1230 et 1330 (cependant on a des exemples antérieurs) d'après l'état actuel de la documentation. Le sceau de ville connu le plus ancien est celui de la ville de Cologne en 1149 ; on connaît d'autres sceaux de villes, notamment dans le nord de la France (en Flandres – aujourd'hui la Belgique), région où il y a beaucoup de villes importantes qui s'organisent, qui ont des chartes de communes, qui se sont dotées de remparts, qui ont un conseil municipal composé d'échevins ; elles ont une existence juridique légale et elles se dotent d'armoiries qui vont constituer le symbole et la représentativité de leur existence. C'est ainsi qu'à la fin du XII^e siècle, on trouve des armoiries dans des villes comme Boulogne, Montreuil, ... Bien entendu cette pratique se développera au XIII^e siècle, et on peut dire qu'au début du XIV^e siècle, l'ensemble des villes d'Europe occidentale posséderont des armoiries connues des érudits actuels, parce qu'on a retrouvé des traces sigillées sur des documents comme des chartes, lettres patentes, etc ...

Les armoiries ecclésiastiques apparaîtront vers la fin du XII^e siècle, d'abord dans des évêchés du nord de la France : Langres et Beauvais (évêchés royaux) ; mais là il ne s'agit plus

d'armoiries personnelles et familiales pour l'évêque, mais des armoiries de fonction : c'est l'évêché qui a des armoiries. Ce n'est que plus tard, lorsque l'héraldique va se codifier et petit à petit se structurer, que des règles se mettront en place pour que tel évêque puisse accoler ses armoiries personnelles aux signes distinctifs de l'évêché.

Les armoiries des femmes : c'est en Angleterre, que la comtesse de Clare a déjà des armoiries dès le milieu du XII^e siècle ; en France, c'est en Bretagne avec la femme d'Arsoulfe d'Acigné (près de Rennes) que l'on trouve des armoiries à partir de 1156. Ce sont les plus anciennes actuellement connues.

Distinction entre les armoiries des femmes et des ecclésiastiques et celles des seigneurs dans les sceaux : les sceaux sont normalement ronds pour les chevaliers et les seigneurs, tandis que les sceaux des femmes et des ecclésiastiques sont en forme d'amandes (toutefois, il y a des exceptions, on trouve des sceaux de femmes qui sont parfaitement ronds).

En ce qui concerne les bourgeois, il faut attendre la deuxième moitié du XIII^e siècle pour les voir se doter d'armoiries ; ceci est dû au fait que les villes elles-mêmes deviennent nombreuses et importantes, la densité urbaine augmente, et les fonctions se diversifient par rapport aux fonctions des campagnes, et les artisans qui travaillent dans les villes vont se regrouper en corporations. Ce sont ces corporations qui vont se doter d'abord d'armoiries → signe distinctif d'un groupe de personnes exerçant les mêmes fonctions.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, au moment où l'aspect militaire tend à disparaître parce que l'on ne combat plus de la même façon, ce sont d'autres catégories socio-professionnelles qui vont reprendre l'héraldique et la développer. On va s'apercevoir alors que chacun est totalement libre, et les mêmes règles qui président au choix des armoiries pour les seigneurs peuvent parfaitement se retrouver chez les roturiers, les villes, etc ... Mais le principe fondamental, en matière d'héraldique, c'est que normalement chacun, quelle que soit sa position sociale, est parfaitement libre de choisir ses armoiries, la seule règle étant qu'il ne faut pas prendre les armoiries d'autrui. Toutefois, au Moyen Âge, il n'est pas du tout évident de savoir qui possède les mêmes armoiries, et bien entendu la règle ne vaut qu'à l'échelon d'une région géographique limitée. Par contre, plus tard, lorsque l'héraldique va petit à petit se codifier, on va voir apparaître des armoiries qui se ressemblent ou qui ont des relations volontaires, dans le cas par exemple de concession d'armoiries par un seigneur.

L'héraldique est une science très précise, avec un vocabulaire très particulier qu'il convient de bien connaître. Et pour commencer :

Il ne faut pas parler de blasons.
On parle d'ÉCU ou d'ÉCUSSON sur lequel on a des ARMES ou des ARMOIRIES ;
Les armes – dessins ou objets (MEUBLES) – meublent l'écu.
Elles peuvent être **enregistrées** ou **concedées**.

Dans les années 1330, pratiquement l'ensemble de la population avait des armoiries. Suivant les études statistiques qui ont été faites, on peut considérer que les 2/3 des armoiries sous l'Ancien régime étaient des armoiries roturières.

Les hérauts d'armes apparaissent au milieu du XIV^e siècle et prendront une importance considérable au XV^e siècle. Ce sont des personnages spécialisés dans l'art héraldique, qui vont donc acquérir un certain nombre de connaissances, et qui vont servir de messager. Mais petit à petit ils vont prendre une place importante dans la société parce qu'ils vont connaître beaucoup de monde grâce à leur rôle d'ambassadeurs. Ils doivent parler

plusieurs langues pour pouvoir communiquer avec les personnes des pays étrangers qu'ils rencontrent, ils doivent aussi connaître les personnages auxquels ils sont confrontés. C'est ainsi que ces Hérauts d'armes vont se trouver placés un peu au-dessus des autres. Ce sont eux aussi qui négocient les mariages. Tous ces personnages vont grandir dans la connaissance de l'art héraldique et ce sont eux qui vont commencer à le codifier et à rédiger à la fois des manuels d'héraldiques et des armoriaux qui sont des livres manuscrits dans lesquels sont listés les personnages connus avec le dessin de leurs armoiries. Ceci est très important pour les historiens qui peuvent, pour des milliers de personnages du Moyen Âge, princes, rois mais aussi tous les chevaliers, avoir une bonne connaissance de leurs liens familiaux, de leur existence et surtout de leurs armoiries. C'est ainsi qu'à la Bibliothèque Nationale par exemple, on trouve une collection absolument fantastique d'armoriaux laissés par des spécialistes, et curieusement leur nom personnel va disparaître au profit de leur office.

Les Hérauts d'armes président également aux cérémonies. Ce sont les maîtres de cérémonies qui vont ordonnancer au moment des cérémonies les plus solennelles de l'histoire des très grands personnages : couronnements de rois, mariages princiers, et autres grandes circonstances de la vie des grands de ce monde. Garants de la bonne connaissance des armoiries, les Hérauts portent un costume particulier, le *tabard* (sorte de pièce de tissu percée pour laisser passer la tête, et portant en plastron les armoiries de son office).

Les Hérauts vont organiser également les tournois et toutes sortes de cérémonies de ce genre, et prendront ainsi une importance tout à fait considérable dans la société. Normalement, surtout en Allemagne, au moment du tournoi, il y a toute une procédure à suivre, un rite à respecter. Avant de faire une annonce, on commence par une sonnerie musicale, tambours ou plus souvent trompettes (sonner, souffler, se dit en allemand *blasen*, d'où blason parce que lorsqu'un chevalier entre en lices pour un tournoi, le Héraut sonne d'un coup de trompette et annonce les qualités et titres de celui-ci. D'où la confusion qu'il peut y avoir quelques siècles plus tard entre blason et armoiries. Mais le **blason** est uniquement un texte descriptif des armoiries. L'exercice qui consiste à décrire un écusson s'appelle le **blasonnement** et l'héraldique consiste à faire des blasonnements corrects et doit permettre de reconnaître le personnage qui porte les armoiries.

Dans le courant du XIV^e siècle, et surtout au XV^e siècle, les Hérauts vont prendre plus d'importance, et surtout, ils vont avoir la (mauvaise) idée d'essayer de codifier l'héraldique. Parmi les principaux traités que l'on peut connaître, il y en a un qui est extrêmement important. Il a été rédigé en 1355 par Bartole, italien d'origine, le "*Tractatus de insigniis et armis*"; c'est le texte peut-être le plus complet qui codifie l'héraldique.

A partir du XVI^e siècle, il y a une certaine réaction de la part des nobles qui vont vouloir se réserver les armoiries à leur usage personnel, car progressivement s'est développé dans les esprits une notion particulièrement fausse, qui voulait que les armoiries étaient un signe de noblesse. Or, qui dit noblesse dit exonération d'impôts; il est bien évident que les nobles n'appréciaient pas que d'autres essaient d'échapper à l'impôt, et parallèlement, les souverains n'aimaient guère cela non plus. Un certain nombre d'édits ont été publiés pour préciser bien clairement que les armoiries n'ont rien à voir avec la noblesse; il y a notamment une ordonnance de François I^{er} de 1535 qui rappelle ce fait important, mais on sait que lorsqu'une législation est répétée à intervalles réguliers, cela veut dire qu'elle n'est pas appliquée. En 1696, Louis XIV promulgue un édit royal disant qu'en France tout le monde a le droit de se doter d'armoiries, à la seule condition de ne pas prendre les armoiries d'autrui, mais pour le savoir il fallait les enregistrer et donc les vérifier. C'est ainsi qu'il a nommé un Héraut d'armes particulièrement connu, Charles d'Hozier, qu'il a chargé de mettre de l'ordre dans les armoiries de son royaume. Charles d'Hozier a ainsi créé un bureau de vérification générale des armoiries à Paris, et il a divisé la France en un certain nombre de régions dotées de recettes secondaires, avec un receveur chargé de collecter les armoiries des personnes qui

voulaient les enregistrer et de les transmettre à Paris pour vérification et enregistrement. Mais il fallait payer 20 livres tournois, somme relativement importante, en échange de laquelle on recevait un certificat sur parchemin authentifiant définitivement les armoiries. Pour les personnes qui n'avaient pas d'armoiries, mais qui auraient bien aimé en posséder, Charles d'Hozier et son équipe en réalisaient, c'est ainsi qu'ils en ont inventé une grande quantité. Cette opération a été très intéressante pour le Trésor Royal, car le manuscrit de Charles d'Hozier, son armorial général du royaume de France, ne compte pas moins de 69 volumes, certains sont conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris, et il reste quand même 110 000 certificats d'armoiries. En 1696, on a donc une sorte de photographie horizontale des armoiries des habitants du royaume de France, qui n'est bien sûr pas complète ; en 1699, il y aura un deuxième édit pour tenter de rappeler à l'ordre ceux qui n'auraient pas adhéré à cette opération, mais il n'a pas soulevé d'enthousiasme particulier. Et en 1709, il y a un autre édit qui supprime cette charge de Grand Maître des Armes du royaume de France.

Jusqu'à la Révolution Française, il ne se passe plus grand chose et là il y a des événements relativement importants sur lesquels il faut insister. Curieusement, c'est à un des représentants de l'une des plus vieilles familles de France que l'on doit la suppression des armoiries en France sous la Révolution. C'est en effet le 19 juin 1790, lors d'une séance fameuse, que le député de la noblesse, le vicomte Mathieu de Montmorency, a proposé à l'ensemble des États Généraux la suppression de la noblesse, des armoiries et de tous les insignes de la noblesse (attention, ce ne sont pas les "privilèges", ceux-ci ont été supprimés dans la nuit du 4 Août avec beaucoup d'autres choses). C'est ainsi que, stupidement, on a supprimé les armoiries considérées comme signes extérieurs de la noblesse, alors qu'il y avait des dizaines de milliers d'armoiries roturières qui n'avaient rien à voir avec la noblesse. A partir de 1793, on a assisté dans toute la France à une chasse aux armoiries, voilà pourquoi en France, il reste très peu d'armoiries contrairement à d'autres pays, notamment la Suisse où l'on peut encore en retrouver une grande quantité. Les dégâts ont été considérables. Par contre, en 1793, on a remplacé l'ancien système héraldique par un système emblématique révolutionnaire, mais qui n'aura pas duré très longtemps.

Le 2 décembre 1805, on a remplacé le système emblématique révolutionnaire par le système emblématique impérial ; dans un premier temps, on s'est contenté de remplacer les bonnets phrygiens et autres symboles par des abeilles (symbole de l'empire) ; c'est par un décret de 1808, que Napoléon I^{er} a rétabli une "héraldique impériale", basée davantage sur les fonctions des personnes que sur les faits d'armes militaires. Tout le système a été codifié, il était appelé à un grand avenir, mais en 1815 c'est la Restauration où tout s'écroule à nouveau. Sous Bonaparte, le système d'héraldique faisait une grande place aux fonctions ; par exemple un maréchal d'empire avait tel type d'armoiries, un général, un colonel, etc... tel ou tel autre type. De même, les villes elles aussi étaient dotées d'une couronne murale (même si la ville n'avait jamais eu de murailles) ; une préfecture avait droit à une couronne murale avec cinq tours, une sous-préfecture avec quatre tours, un chef-lieu de canton avec trois tours ...C'était un système très structuré qui a perduré jusqu'en 1815.

Sous la Restauration, il n'est pas question de conserver ce type d'armoiries ; on efface toutes les armoiries impériales, et l'on essaie de revenir au système de l'Ancien Régime aboli le 19 juin 1790. En fait, il n'y a jamais eu de reprise de l'activité héraldique.

Sous le Second Empire, Napoléon III veut reprendre le système de son oncle ; en 1855 il rétablit le Conseil des sceaux, mais les gens ne se sont pas bousculés pour faire enregistrer leurs armoiries ; et en 1872, le Conseil des sceaux est définitivement supprimé.

Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, on est revenu à la situation d'avant le traité de Bartole en 1355, à la période de création des armoiries et de leur premier développement. En France, actuellement, tout le monde est libre de prendre les armoiries de son choix, à la seule et unique condition de ne pas usurper les armoiries d'autrui.

LES GRANDES FAMILLES D'HÉRALDIQUE

DE L'EUROPE OCCIDENTALE MÉDIÉVALE

On distingue 4 grandes familles.

La croix – Symbole de la Chrétienté, en particulier pendant les Croisades ; la croix, sous quelque forme que ce soit, est de loin le symbole héraldique le plus usité au Moyen Âge ; beaucoup de villes ont pris des croix comme armoiries définitives, comme c'est le cas pour de nombreuses villes où se sont embarqués les croisés pour aller au Moyen Orient [Marseille (croix bleue sur fond blanc), ou Gênes (croix rouge sur fond blanc)] ; cette croix, on la trouve assez souvent dans des régions éloignées l'une de l'autre (la croix blanche sur fond rouge figure sur le drapeau du Danemark, mais aussi sur celui de la Savoie).

L'aigle – C'est l'emblème de l'Empire Romain, les légions romaines avaient l'*aquila* comme enseigne pour se diriger au combat. Lorsque Charlemagne a restauré l'Empire Romain, il a paru naturel de reprendre cette idée et le Saint-Empire Romain Germanique qui est l'héritier de l'Empire de Charlemagne a repris naturellement l'aigle comme emblème. Et lorsque dans la deuxième moitié du XII^e siècle, ce Saint Empire Romain Germanique s'est scindé entre l'Allemagne et l'Italie, l'aigle est devenu bicéphale (à deux têtes). Cet emblème de l'aigle à deux têtes a subsisté jusqu'à l'extinction de l'Empire austro-hongrois. Et d'ailleurs l'emblème de l'Allemagne actuelle est encore un aigle, celui de l'Autriche également. Ainsi, toutes les personnes, toutes les villes ou entités qui voulaient faire connaître leur sympathie et leur appartenance au groupe des personnes favorables à l'Empereur, ont intégré un aigle, au moment du choix de leurs armoiries.

Le lion – C'est le roi des animaux, et c'est un animal considéré comme très puissant, et comme l'un des plus nobles. Il fait l'objet d'une troisième grande famille, très importante, que les adversaires de l'Empereur vont choisir avec des variantes. En héraldique, on le représente dans différentes attitudes :

- a/ représenté debout, il est appelé rampant c'est-à-dire à l'assaut d'une rampe,
- b/ représenté couché ou marchant à l'horizontal, il est dit passant,
- c/ s'il est de profil marchant sur ses pattes, tête en face, il est alors appelé "léopard".

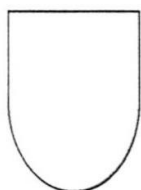
Le groupe des rois d'Angleterre, ducs de Normandie ... va choisir cet animal comme emblème principal.

La fleur de lys – C'est le roi Louis VII qui a choisi de mettre sur ses armoiries la fleur de lys, parce que c'est le symbole de Notre-Dame, c'est un symbole de pureté. La fleur de lys existait déjà sur le sceptre des rois de France depuis de longues années, mais à une époque où l'héraldique n'existait pas. C'est à partir du milieu du XII^e siècle, que Louis VII choisit la fleur de lys comme emblème pour ses insignes héraldiques. Il commencera par choisir un semis de fleurs de lys d'or sur un fond d'azur (*d'azur semé de fleurs de lys*). Ce n'est que beaucoup plus tard, sous Charles V, que l'on va réduire le nombre des fleurs de lys à trois (1375). Là encore, ce groupe "fleurs de lys" va rassembler tous les partisans et tous les membres de la famille du roi de France.

Dans la deuxième moitié du XII^e siècle et au XIII^e siècle, 60% des armoiries primitives, qui étaient généralement de deux couleurs, étaient animalières ; lorsque l'usage des armoiries se répand à la fois géographiquement et dans toutes les couches socio-professionnelles de la population, on va voir entrer de nouveaux métiers qui vont se doter d'armoiries et bien entendu beaucoup vont prendre des végétaux comme meubles de leur écu (paysans par exemple). Ce n'est que plus tard que le nombre de couleurs va se développer.

LE SYSTÈME HÉRALDIQUE

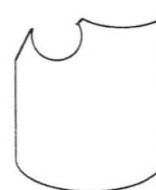
A l'origine, l'écu est un bouclier qui sert à protéger le combattant pendant le combat et à l'identifier au milieu de la mêlée. La forme du bouclier elle-même va varier à travers les pays et les siècles. On a recensé plusieurs formes dont :



Écu français



Écu espagnol



Écu allemand (targe)
avec échancrure pour
laisser passer la lance.

Le bouclier est un objet métallique qui sert à parer les coups de l'adversaire. Au XII^e siècle, époque à laquelle apparaissent les armoiries, en fonction des techniques connues alors, on va représenter un certain nombre de dessins en métal soudé sur métal. Mais l'habileté des ouvriers métallurgistes était insuffisante pour faire des choses très fines et on se contentera d'éléments simples. C'est la raison pour laquelle, au XII^e siècle, on a des armoiries très simples, comme la croix par exemple.

On arrive ensuite à une deuxième technique qui va consister à recouvrir le bouclier de tissus ou de fourrure et on va pouvoir coudre sur un coussin un certain nombre d'éléments. Une troisième technique apparaît chez les orfèvres limousins avec l'utilisation de l'émail.

Métallurgie, couture, émaillerie vont permettre, à partir de ces trois éléments, de diversifier les dessins et surtout les couleurs. Dans le tableau de la page suivante, la colonne de droite montre la représentation symbolique pour désigner les métaux et les émaux. Mais on ne peut pas mélanger ces trois éléments entre eux n'importe comment et les armoiries seront donc toujours une combinaison de métaux et d'émaux, ou de métaux et de fourrures, ou de fourrures et d'émaux, ou les trois à la fois, mais jamais émail/émail, métal/métal ou fourrure/fourrure. C'est une règle fondamentale de l'héraldique.

Les métaux **Or ou Argent** ; de nos jours c'est l'or qui est le plus précieux, mais au Moyen Âge, c'était l'argent.

Les émaux Rouge ⇒ **Gueules**
Bleu ⇒ **Azur**
Vert ⇒ **Sinople**
Noir ⇒ **Sable** à l'origine le noir était une fourrure, (en russe : соболь = zibeline).

Au Moyen-Âge (XII-XIII^e siècles), les nobles utilisaient souvent l'**argent** avec **gueules**.

Les fourrures **Hermine** et contre-hermine,
Vair et contre-vair, avec couleurs inversées.
ajouter **Zibeline** (à l'origine qui devient le noir).

L'Hermine est noir sur fond blanc ; si elle est d'une autre couleur que le noir, elle devient alors un meuble.

La surface de l'écu s'appelle le champ ; on peut y mettre ce que l'on veut. Ce que l'on met sur le champ est un meuble (ce peut être un animal, un végétal, un objet, un outil ... ou encore une forme géographique).

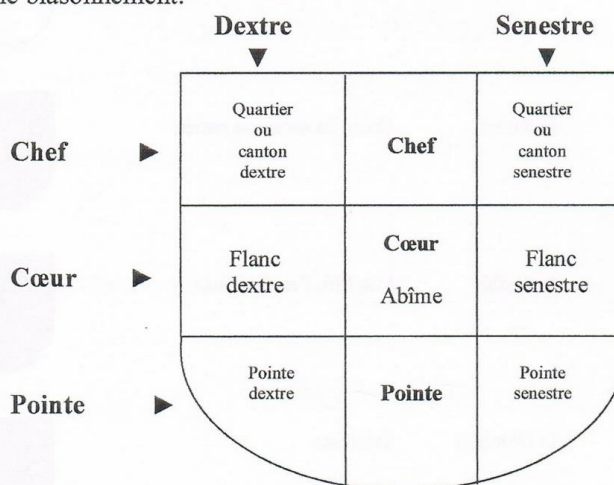
	Planète	Pierre précieuse	Symbolique	Représentation symbolique
Or	Soleil	la Topaze	Intelligence, Prestige Vertu, Grandeur	 
Argent	Lune	la Perle	Netteté, Sagesse	 
Gueules	Mars	le Rubis	Désir de servir sa patrie	 
Azur	Jupiter	le Saphir	Fidélité, Persévérance	 
Sable	Saturne	le Diamant	Tristesse	 
Sinople	Vénus	l'Émeraude	Liberté, Beauté, Joie, Santé, Espoir	 
Pourpre			Souveraineté	 
Orange				 
Tanné			Couleur naturelle : Brun	 
		Réprésentation :	Hachures verticales et obliques croisées.	

Lorsqu'on regarde un écusson, il ne faut pas oublier que, théoriquement, c'est un chevalier qui le porte devant lui et qu'il est donc placé à l'envers (face à face) par rapport à l'observateur. Pour la lecture nous devons tenir compte du fait que :

tout ce qui est à gauche pour nous, est à droite pour lui **dextre,**
 tout ce qui est à droite pour nous, est à gauche pour lui **senestre,**
 et ceci est une règle fondamentale.

Division d'un écusson

Un écu peut se diviser en 9 zones ou "**Partitions**", (du latin *partire* = découper). On peut placer le dessin dans n'importe quelle zone, mais s'il n'est pas au milieu, il faut le préciser dans le blasonnement.



Partitions de l'écu

Le fond de l'écu s'appelle ⇒ le **Champ**.

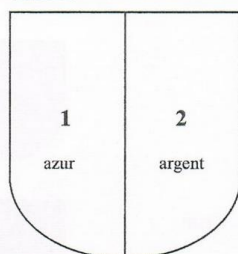
La couleur du champ peut être : métal, émail, fourrure.

Si le champ est d'une seule couleur ⇒ **Champ plain**.

Mais l'écu peut être découpé en deux ou en trois ou plus, verticalement, horizontalement ou en oblique.

Écu découpé en 2 verticalement

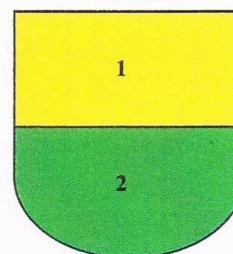
Écu **parti** en 2 demi-champs



Exemples : "*parti d'azur et d'argent*"

Écu découpé en 2 horizontalement

Écu **coupé**

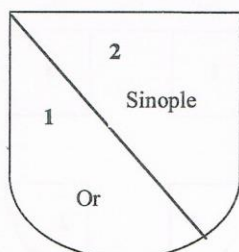


"*coupé d'or et de sinople*"

Il y a priorité dans l'énoncé : la position **1** est la plus honorable, puis **2, 3, 4**, etc...

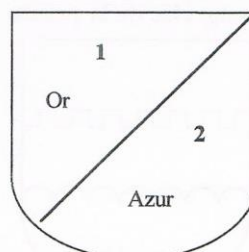
Écus découpés en oblique

Écu tranché



Exemple : "tranché d'or et de sinople"

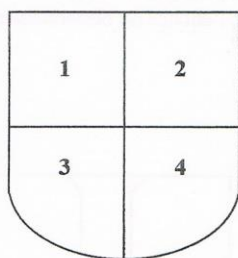
Écu taillé



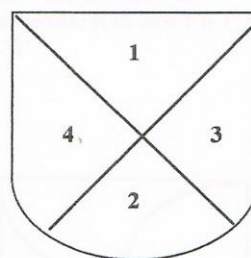
"taillé d'or et d'azur"

Écus découpés en 4 quartiers

Écu écartelé

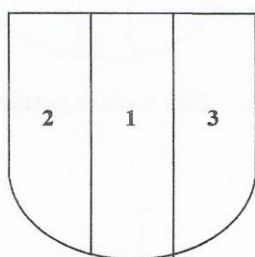


Écu écartelé en sautoir



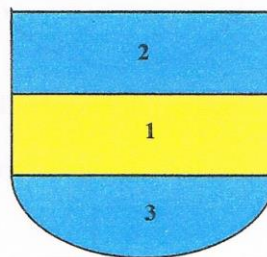
Écus découpés en 3 sections égales horizontales ou verticales

Écu tiercé en pal



Exemple :

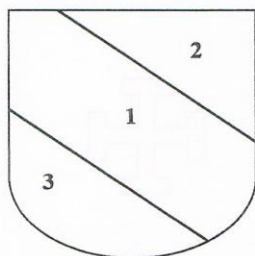
Écu tiercé en fasce



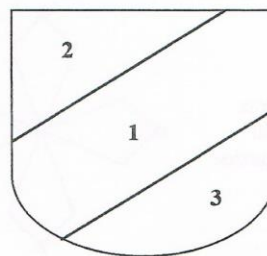
"Tiercé d'azur à la fasce d'or"

Écus découpés en 3 sections égales obliques

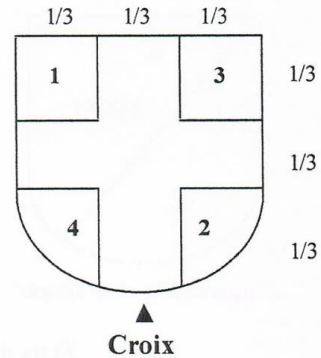
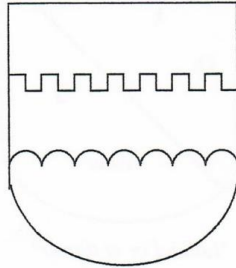
Écu tiercé en bande



Écu tiercé en barre



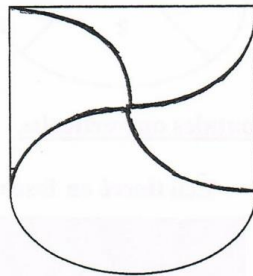
**Fasce crénelée du chef
et engrelée de la pointe**



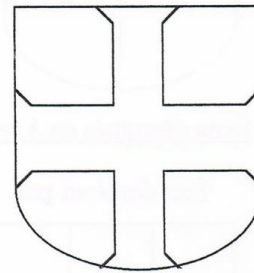
Exemple de blasonnement pour l'écusson ci-dessus à droite :

*"Croix d'argent au canton dextre d'azur (1), à la pointe senestre de gueules (2),
au canton senestre de sinople (3) et à la pointe dextre de vair (4)".*

Si les sections 1, 2, 3 et 4 sont de la même couleur (azur par exemple), l'énoncé du blasonnement serait :
"D'azur à la croix d'argent".



Écu écartelé en coquille



Écu à croix pattée

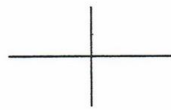
Il existe en fait différentes formes de croix :



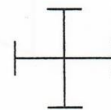
Croix grecque
à 2 branches égales



Croix latine
(1/3-2/3)



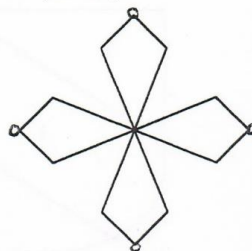
Croix alésée



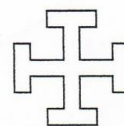
Croix
potencée



Croix en sautoir
(de Saint-André)



Croix
du
Languedoc



Croix
de
Jérusalem

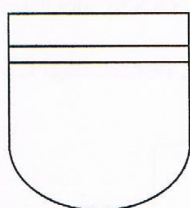
Dessins ou Charges

Il existe trois types de charges : les pièces honorables,
les meubles,
les figures (animaux, végétaux, objets, outils ; ...)

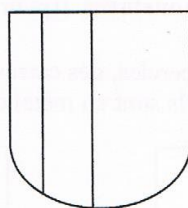
Les pièces honorables

On compte environ une trentaine de figures géométriques, mais les plus importantes sont les 4 suivantes : **pal**, **fasce**, **bande** et **barre**. Il s'agit de pièces géométriques simples qui peuvent être elles-aussi meublées ou rechargées d'une figure.

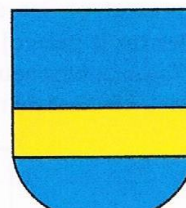
Si cela n'est pas précisé dans le blasonnement, la pièce honorable figure au milieu de l'écu ; mais une pièce honorable peut se déplacer. Exemples :



Fasce étroite en tête



Pal à dextre



Fasce abaissée

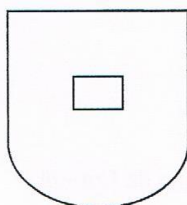
Le blasonnement de l'écusson ci-dessus à droite s'énonce : "D'azur à fasce abaissée d'or".

Ces pièces honorables, on peut les rebattre, c'est-à-dire reprendre un élément et le modifier légèrement. Exemple :

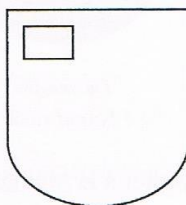
- un **pal** rebattu change de taille, il change de nom et devient : un **filet**,
- une **fasce** rebattue et devenue étroite devient : une **burelle**,
- un **chef** rebattu devient : un **comble**.

Les meubles

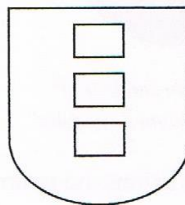
Comme leur nom l'indique, ce sont des choses mobiles à l'intérieur de l'écu. Ce sont en général de petites formes géométriques – plus petites que les pièces honorables, parce que moins anciennes – qui vont circuler dans l'écu lui-même (d'où l'importance de connaître les 9 partitions).



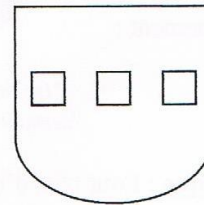
Carreau en abîme



Carreau en canton dextre



3 carreaux posés en pal



3 carreaux posés en fasce

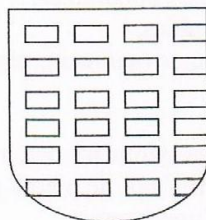
Lorsqu'on peut compter les charges

⇒ nombre fini,

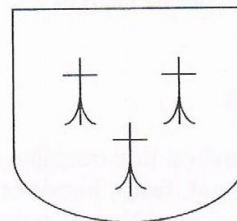
(comme ci-dessus),

Lorsqu'elles couvrent complètement le champ $\Rightarrow$ nombre infini,
elles peuvent alors comprendre des dessins incomplets.

Champ de carreaux infini

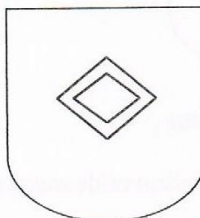
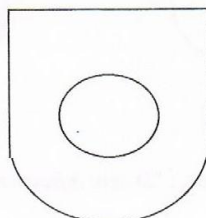


**Moustures
d'hermines**



Dans le cas ci-dessus, les hermines (noires) ne sont pas une fourrure. Elles deviennent des figures et on les appelle des **moustures** [(pour mouchetures (XVI^e siècle) = taches naturelles sur le pelage)].

Les meubles peuvent être des cercles, des carrés, des losanges, des rectangles ...
Ils peuvent changer de nom selon qu'ils sont en métal ou en émail.



Cercle en métal $\Rightarrow$ **besant**

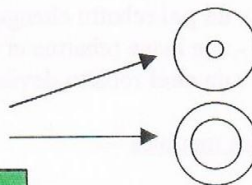
macle

Cercle en émail $\Rightarrow$ **tourteau**

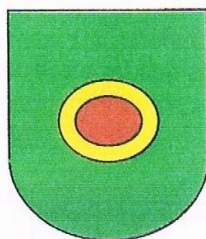
(besant : du latin *bysantium* = monnaie d'or de Bysance).

Si le cercle comporte un trou en son centre, on dit qu'il est **percé** :
Si le trou est plus grand dans le cercle, on dit qu'il est **vuide** :

percé :
vuide :



Il y a meubles
superposés,



il y a un trou,
on voit le champ
sinople à travers.



Blasonnement :

"De sinople au cercle d'or"
"cernant 1 tourteau de gueules"

"De sinople"
"à 1 besant vuide d'or"

Remarque : Pour plus d'informations, on pourra consulter à la Médiathèque de Lorient :

Claude WENZLER, *Le Guide de l'Héraldique*, Edition Ouest-France, Rennes, Avril 2002.

Michel PASTOUREAU, *Figures de l'héraldique*, Gallimard, Paris, 1996. (simple et clair).
Traité d'héraldique, Edition Picard, Paris 1979. (plus savant).